

des ASH, 11 septembre 2015

## Deux études confirment « la santé dégradée » des personnes sans domicile


**A** peine plus d'une personne sans domicile sur deux se déclare en bonne santé (55 %), contre plus des deux tiers de l'ensemble de la population (69 %), « bien qu'elles soient en moyenne plus jeunes ». C'est ce qu'indique la DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) dans une étude publiée le 7 septembre (1), qui met en évidence la santé précaire de ces publics et, en particulier, des femmes âgées de 60 ans à 75 ans. Problèmes dentaires, tabac, dépression... « *Ce niveau de santé perçue, quel que soit l'âge, est le reflet d'une santé physique et psychique dégradée* », analyse la DREES, qui a publié, en même temps, une autre étude portant sur le recours aux soins des personnes en situation de grande exclusion.

Exploitant des données remontant au début 2012, issues du volet santé de l'enquête réalisée par l'INSEE et l'INED auprès de 4419 personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas (sur une estimation de 141 500 personnes dans ce cas en France métropolitaine), ces deux publications viennent confirmer les difficultés sanitaires rencontrées par les sans-abri. Ils sont 34 %, par exemple, à « être en partie

ou totalement édentés et 20 % déclarent être obèses, soit dans les deux cas une prévalence supérieure d'un tiers par rapport à la population générale ». En outre, près d'un quart des sans-domicile estiment être en dépression, poursuit la DREES, qui souligne, parmi les facteurs avancés par les personnes, « une sur-déclaration d'événements graves vécus pendant l'enfance, mais aussi des comportements à risques tels qu'une consommation intensive d'alcool ».

Pourtant, près de neuf personnes sans abri sur dix, au sein du panel interrogé au début 2012, avaient consulté un médecin au cours des 12 mois précédents, indique, de façon plus surprenante, l'autre étude qui traite du non-recours aux soins de cette population. Un résultat « particulièrement élevé », note la DREES, qui l'explique par la période de l'année où a été menée l'enquête, « marquée par des épidémies saisonnières ». Ce taux diffère aussi selon le sexe : « Seules 6 % des femmes déclarent ne pas avoir vu de médecin dans l'année, contre 21 % des hommes. » En revanche, « contrairement à ce qui est observé dans l'ensemble de la population, ce recours aux soins n'est pas plus fréquent avec l'âge » : près d'un quart des 60 ans et plus interrogés n'avaient pas vu un médecin depuis un an. C'est du côté des soins dentaires que le non-recours est le plus marquant, puisque 37 % des sans-abri interrogés n'avaient pas consulté de dentiste depuis deux ans et que 7 % n'y étaient jamais allés.

Les principaux motifs de non-recours aux soins sont le coût et l'absence de couverture maladie (qui touche au moins un sans-domicile sur dix) et de complémentaire santé (un quart des personnes),

avec des disparités : « les sans-domicile de nationalité étrangère sont 16 % à ne pas disposer de couverture maladie et 29 % à ne pas avoir de complémentaire santé. » Là aussi, les taux diffèrent en fonction du sexe : « Les femmes déclarent plus fréquemment bénéficier de la CMU (54 %) ou de l'AME (11 %) que les hommes (respectivement 44 % et 7 %). »  Anne Simonot

(1) Etudes disp. sur [www.drees.sante.gouv.fr](http://www.drees.sante.gouv.fr).